



**Conseillers absents :** Véronique WINDSTEIN (procuration) et Bernard KLEIN

En préambule, Mademoiselle Auriane HUBER a sensibilisé les élus sur l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques. En effet, leur détention soulève un ensemble de questions liées aussi bien à leurs conditions de vie qu'à leur utilisation dans les numéros mais également à la sécurité du public.

Le but de cette présentation est d'interdire l'implantation de cirques détenant des animaux, dans notre commune. Les élus débattront sur ce sujet lors du prochain conseil municipal.

Le compte-rendu de la séance du 16 décembre est approuvé à l'unanimité.

## **I- a) Impact de la coupure de l'éclairage public entre 1h et 5h pendant 6 jours par semaine de juillet à décembre 2016**

Le dernier relevé des compteurs, effectué au mois octobre 2016, montre une certaine diminution de la consommation électrique. Celle-ci correspond aux mois test de juillet à septembre 2016.

Le prochain relevé se fera au mois d'avril 2017, celui-ci indiquera l'impact de cette coupure partielle sur la période d'octobre 2016 à mars 2017.

Les élus ont décidé unanimement, de **prolonger** la coupure partielle de l'éclairage public **jusqu'au mois de juin 2017** pour avoir un meilleur aperçu de la consommation électrique de l'éclairage public sur une année complète.

**b)** Dans le même objectif d'économie d'énergie, le maire a soumis aux élus des devis concernant la mise en place d'un éclairage public LED rue de la Chapelle pour 23 080 € TTC (en prévision d'une réfection totale de cette rue), et pour toutes les rues de la commune : remplacement mâts et luminaires existant pour 147 276,- € HT ou remplacement uniquement des luminaires existant pour 96 654,-€ HT.

## **II- Propriété menaçant ruine**

La commune a été interpellée sur l'état de délabrement de l'annexe de la propriété située au 7 rue de la Montée. Le propriétaire étant décédé, un courrier sera adressé au notaire chargé de la succession. Ce dernier devra informer les héritiers que l'immeuble n'offre plus les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité publique et qu'ils devront tout mettre en œuvre pour le consolider.

## **III- Renégociation des prêts communaux**

La commune compte 4 prêts actuellement :

- 1) réhabilitation du bâtiment communal rue de l'Eglise (1<sup>ère</sup> tranche), s'achevant en août 2017 (taux 2,50)
- 2) réhabilitation du bâtiment communal rue de l'Eglise (2<sup>ème</sup> tranche) et voirie, s'achevant en mars 2020 (taux 4,5)
- 3) rénovation du logement au-dessus de la mairie, s'achevant en janvier 2027 (taux 2,21)
- 4) réhabilitation de la mairie et construction de la caserne, s'achevant en décembre 2029 (taux 3,75)

L'emprunt à renégocier est le dernier ayant un taux à 3,75. Messieurs Frédéric SCHOENHENTZ et Stéphan SCHMITT rencontreront le gérant de l'agence du Crédit Mutuel de Hochfelden pour en discuter.

## **IV - Projets**

Un rappel a été fait sur les différents projets à réaliser, dans la mesure du possible, d'ici la fin du mandat. Les projets retenus pour cette année sont : aménager l'entrée EST du village en créant une chicane fixe, réaliser des aires de stationnement le long de la rue de Mittelhausen (la commission Voirie relèvera sur plan les différentes possibilités), modifier le marquage du parking de la salle des fêtes/école et sécuriser le virage au niveau du 9 rue de Mittelhausen.

## **V - Comptes rendus des commissions**

❖ Monsieur Laurent KRIEGER a fait les comptes rendus de l'Assemblée Générale du SDEA et de la réunion de travail liée à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) dont les points traités étaient : « Le Transport et les Equipements » et « l'Agriculture et l'Economie ».

❖ Madame Christiane FISCHER a fait un résumé du 1<sup>er</sup> séminaire des élus communaux concernant l'élaboration du PLUi, et plus précisément la phase 1 : le diagnostic. Les sujets abordés étaient : la démographie, les logements, l'économie, l'environnement et le paysage.

Prochaine séance : Vendredi 3 mars 2017 à 20h30

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

*Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS*



Vous avez eu dernièrement la nouvelle édition du bulletin municipal ; vous pouvez également la consulter en ligne sur notre site internet : [www.gougenheim.fr](http://www.gougenheim.fr)



Les enseignantes de l'école de Gougenheim remercient chaleureusement la personne anonyme qui a déposé des friandises devant l'école pour le carnaval des enfants.



**RAPPEL : le stationnement des véhicules sur les trottoirs est très gênant pour la circulation et la sécurité des piétons (article R417-11 du Code de la Route) et est à ce titre interdit.**

Tout contrevenant se verra rappelé à l'ordre, puis, en cas de récidive, sera verbalisé : cette infraction est passible d'une amende de classe 4 allant de 135 à 750 €.

**La sécurité des piétons, notamment celle des enfants se rendant à l'école, doit être la priorité de tous**



### Mouv'Coiff

Aline, coiffeuse/barbier diplômée, vous accueillera dans son salon de coiffure itinérant les vendredis **24 février et 10 mars 2017**

de **14h à 18h**

sur le parvis de la mairie

☎ : 07-68-80-73-03 [mouvcoiff@free.fr](mailto:mouvcoiff@free.fr)



Notez dès à présent la date du **29 avril 2017** !

Les motards d'**Une Rose, un Espoir** vous proposeront, en porte-à-porte, une rose en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le Cancer.

Merci de leur réserver un bon accueil !